

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Edition Grandes Cultures

REGION CENTRE

Bulletin n° 3 du 21/02/97

COLZA

Charançon de la tige

De nouvelles captures de charançons de la tige du colza ont été signalées depuis le redoux des 8 et 9 février derniers dans certains secteurs du sud de la région :
- 4 captures à Chézelles (36) le 8 et 9/02
- 1 capture à Oizon (18) le 13/02
- 3 captures à Levroux (36) le 15/02
- 4 captures à Vineuil (36) le 20/02
- 1 capture à Villegongis (36) le 20/02
- 1 capture à Sassierges St Germain (36) le 20/02,

ainsi que quelques captures depuis le 10/02 dans les secteurs de Dun/Auron et Anay le Vieil dans le Cher.

■ ***Rappelons que seul le charançon de la tige du colza (Ceuthorrhynchus napi) est dangereux et que la protection contre ce ravageur doit être réalisée environ 10 jours après les premières captures. Choisissez de préférence une pyréthrinoïde afin de profiter de la persistance d'action des produits. Une intervention est à réaliser dans les jours qui suivent pour les secteurs précoces du Cher et de l'Indre.***

Vous pouvez utiliser :
- ***FASTAC à 0,15 l/ha***
- ***ASTOR à 0,075 l/ha, VORAX à 0,075 l/ha***
- ***DUCAT à 0,3 l/ha***
- ***TALSTAR à 0,075 l/ha***
- ***TALSTAR FLO à 0,1 l/ha***
- ***BAYTHROID à 0,3 l/ha***
- ***BLOCUS à 0,3 l/ha***
- ***CYMBUSH à 0,25 l/ha***
- ***KAFIL SUPER à 0,25 l/ha***
- ***DECIS à 0,2 l/ha***
- ***PEARL à 0,2 l/ha***
- ***SPLIT à 0,2 l/ha***
- ***GALION à 0,8 l/ha***
- ***KARATE VERT à 0,15 l/ha***
- ***KARATE XPRESS à 0,15 kg/ha***
- ***TRACKER 108 EC à 0,09 l/ha***

CEREALES

Mosaïques

Les premiers symptômes de mosaïques sont observés sur orge Plaisant dans quelques parcelles du Cher.

Situation régionale de la contamination des eaux par les produits phytosanitaires

Rappel sur la réglementation

Les normes européennes concernant la teneur maximale des substances actives d'origine phytosanitaire dans les eaux destinées à l'alimentation humaine sont les suivantes :

- 0.1 µg/l par substance individualisée

- 0.5 µg/l pour l'ensemble des substances.

Principaux résultats obtenus :

42 cours d'eau de la région (53 points de prélèvement) ainsi que 59 forages dont 36 chaque année (recherches non répétées sur ceux ayant régulièrement révélé l'absence de produits phytosanitaires) ont été suivis depuis 1992 par la DIREN, le SRPV, la FREDEC et la DRASS dans le cadre d'un ensemble d'actions coordonnées au sein du groupe régional GREPPPES. Le programme de suivi porte sur les familles chimiques les plus employées dans le milieu agricole mais aussi non agricole. Dix familles au total ont été sélectionnées parmi lesquelles quatre familles herbicides : triazines, chloroacétamides (alachlore, métolachlore...), urées substituées (isoproturon, chlortoluron...) et aryloxyacides (phytohormones).

Quel est le constat pour les eaux superficielles ?

Les prélèvements ont été réalisés deux fois dans l'année : **en mai** proche des applications herbicides de printemps et **en décembre** suite à l'utilisation des herbicides sur céréales d'hiver. Les tableaux ci-contre présentent, par classe de concentration, les nombres de prélèvements exprimés en pourcentage. Les moyennes sont calculées soit sur 5 ans : 1992 à 1996 (mois de mai) soit sur 4 ans : 1992 à 1995 (mois

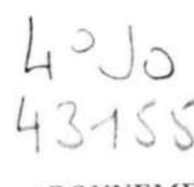


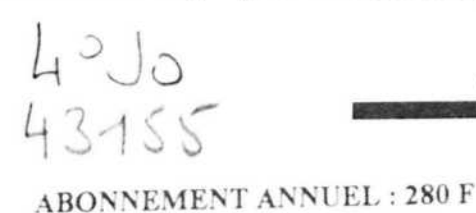
Dans l'encadré "Phytoma" paru dans le bulletin n° 2, le numéro de téléphone était erroné. Le bon numéro est le 01.44.90.70.41.

COLZA : Vol de charançons de la tige du colza dans le Cher et l'Indre. Interventions à réaliser dans ces secteurs précoces. Surveillez vos cuvettes.

Le point sur la contamination des eaux par les produits phytosanitaires en région Centre.

Imprimerie de la Station "CENTRE" - Le Directeur-Gérant M. HANRION - CPPAP N° 530 AD - ISSN 0757-4029 -





direction régionale de l'agriculture et de la forêt

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX CENTRE
93, rue de Curambourg - BP 210 - 45403 FLEURY LES AUBRAIS Cédex
Tél. 38.22.11.11 - Fax 38.84.19.79

ABONNEMENT ANNUEL : 280 F



de décembre).
L'étude révèle une pollution générale et permanente des eaux de surface par les triazines. Des teneurs importantes sont observées courant mai après les traitements. Ainsi, pour l'atrazine, en moyenne sur les 5 ans, 62 % des prélèvements ont une teneur comprise entre 0.1 et 0.5 µg/l et 32 % une teneur supérieure à 0.5 µg/l. Des maxima de 5 µg/l sont notés régulièrement tous les ans. Un «bruit de fond» non négligeable apparaît également en hiver, loin des périodes d'application. On remarque aussi la présence en mai et en décembre de la déséthylatrazine, métabolite principal de la dégradation de l'atrazine. D'autres désherbants utilisés sur maïs et tournesol (chloroacétamides et phytohormones) ont aussi été identifiés au printemps. Quant aux urées substituées, deux molécules employées en désherbage des céréales : l'isoproturon et le chlortoluron s'avèrent être très présentes dans les rivières en décembre. A titre d'exemple, l'isoproturon présentait en décembre 1995 des teneurs supérieures à 0.1 µg/l dans 52 % des prélèvements avec des maxima de 2 µg/l dans certaines rivières.

Le cas des eaux souterraines (données de la DRASS du Centre) :

Les prélèvements réalisés de 1992 à 1995 au niveau de 37 captages montrent clairement une contamination des eaux souterraines par les triazines :

*** L'atrazine** : seuls 3 captages sur 37 n'ont pas révélé la présence d'atrazine. Sur les 34 captages ayant eu des teneurs positives au moins une fois :
- 28 captages ont présenté des teneurs positives sur l'ensemble des campagnes de prélèvement,
- 12 captages ont présenté au moins 7 fois sur 8 des teneurs supérieures à 0.1 µg/l.

Sur 4 prélèvements effectués entre 1994 et 1995, une teneur maximale de 1.1 µg/l a été trouvée au niveau d'un captage. Celui-ci a été fermé depuis.

*** La déséthylatrazine** : seuls 4 captages n'ont pas révélé la présence de cette molécule. Sur les 33 captages ayant eu des teneurs positives au moins une fois :
- 28 captages ont présenté des teneurs positives sur l'ensemble des campagnes,
- 11 captages ont présenté au moins 7 fois sur 8 des teneurs supérieures à 0.1 µg/l.

*** La simazine** : 10 captages n'ont pas révélé la présence de simazine. Sur les 27 captages ayant eu des teneurs positives au moins une fois :
- 15 captages ont présenté des teneurs positives sur l'ensemble des campagnes,
- des teneurs supérieures à 0.1 µg/l ont été détectées sur 4 captages.

D'autres produits phytosanitaires ont été retrouvés régulièrement comme l'isoproturon (une teneur maximale de 2 µg/l a été détectée pour un forage en décembre 1992), le chlortoluron ou encore l'alachlore. Certaines analyses ont révélé des contaminations par une multitude de composés. A titre d'exemple, en mai 1993, 13 produits différents ont été retrouvés sur un même captage avec un total instantané de 5.8 µg/l ; cette contamination étant vraisemblablement ponctuelle. Dans le cas de ce captage, des mesures ont été prises à savoir une recherche hydrogéologique afin de trouver un nouveau forage et abandonner celui-ci. Une mesure intermédiaire a été mise en place avec l'utilisation d'une autre source lors de fortes dégradations de la qualité de l'eau brute du forage en cause.
Notons que la pollution touche en priorité les aquifères libres vulnérables, surtout dans les zones de grandes cultures. La région Centre est donc bien concernée par le problème de la contamination des eaux par les produits phytosanitaires.
D'une manière générale, les mesures prises consistent essentiellement en l'abandon des captages dans les zones les plus touchées ainsi que le recours aux interconnexions et l'appel à de nouvelles ressources moins polluées et mieux protégées, pour l'approvisionnement en eau potable.
Ces mesures curatives ne peuvent évidemment suffire et doivent être complétées par d'autres mesures, pour certaines déjà engagées, visant à protéger et restaurer la qualité des ressources.

EAUX SUPERFICIELLES :
REPARTITION DES RESULTATS EN FONCTION DES DIFFERENTES CONCENTRATIONS CLEFS PAR MATIERE ACTIVE

Exprimé en pourcentage de prélèvements

MAI 1992-1993-1994-1995-1996		X < 0,1 µg/l	0,1 < X < 0,5 µg/l	0,5 < X < 2 µg/l	X > 2 µg/l
atrazine	1996	14,5	69	14,5	2
	moyenne	7,4	62	25	5,6
simazine	1996	65,5	29	5,5	0
	moyenne	50	44	5	1
déséthylatrazine*	1996	76	24	0	0
	moyenne	63,5	36	0,5	0
chloroacétamides	1996	89	5,5	5,5	0
(alachlore, métolachlore)	moyenne	76	19	5	0
	1996	80	18	2	0
phytohormones	moyenne	65	30,5	4,5	0
Somme des matières	1992	6	43	39	12
actives détectées	1993	0	29	50	21
par point de	1994	0	43,5	43,5	13
prélèvement	1995	0	30	51	19
	1996	0	60	33	7

(*) : métabolite principal de l'atrazine X : concentration en µg/l

DECEMBRE 1992-1993-1994-1995		X < 0,1 µg/l	0,1 < X < 0,5 µg/l	0,5 < X < 2 µg/l	X > 2 µg/l
atrazine	1995	58	38,5	3,5	0
	moyenne	48	49	3	0
déséthylatrazine*	1995	74	26	0	0
	moyenne	62	37	1	0
	1992	72	15	13	0
isoproturon	1993	64	26	8	2
	1994	23	40	33	4
	1995	48	32	18	2
	1992	53	26	21	0
chlortoluron	1993	63	26	11	0
	1994	53	28	19	0
	1995	63	26	9	2
Somme des matières	1992	28	21	38	13
actives détectées	1993	8	43	41	8
par point de	1994	4	36	51	9
prélèvement	1995	14	40	35	11

(*) : métabolite principal de l'atrazine X : concentration en µg/l